

REGLEMENT PARTICULIER DU TOURNOI DES 3 FRONTIERES 2009

- 1) Tout participant doit être en règle avec la FFBA ou leur Fédération Nationale notamment pour tout ce que concerne la licence et le contrôle médical. Toute participation au tournoi implique l'adhésion au présent règlement. Un joueur doit être âgé au minimum de 14 ans pour participer.
- 2) Le tournoi se déroule selon le Règlement Général des Compétitions (RGC) de la FFBA. Ces éléments du règlement particulier rappellent ou complètent le RGC. Numéros d'autorisation du tournoi: XXXX Elite A Int.
- 3) Le juge-arbitre de la compétition est Mme Christine Tabar et ses décisions sont sans appel.
- 4) Le juge-arbitre est en droit de disqualifier partiellement ou totalement tout joueur qui ne respecte pas un ou plusieurs points du règlement.
- 5) Chaque participant inscrit doit connaître les sanctions encourues par un joueur ayant déclaré forfait après la date du tirage au sort (voir règlement des forfaits). Il devra prévenir le club organisateur de sa non-participation et adressera au plus tard dans les 48 heures les pièces justificatives à la ligue d'Alsace de badminton (Maison des Sports 4, rue Jean Mentelin BP 28 67035 STRASBOURG CEDEX 2).
- 6) Une **tenue de badminton**, conforme à la circulaire fédérale en vigueur est exigée sur les terrains.
- 7) Le tournoi est ouvert à tous les joueurs licenciés, classés dans les séries, **Elite, A, B, C, D** :
En Simple Dames et Simple Hommes, les séries seront divisées en 2 divisions:
A12 pour les A1 et A2, A34 pour les A3 et A4.
B12 pour les B1 et B2, B34 pour les B3 et B4.
C12 pour les C1 et C2, C34 pour les C3 et C4.
D12 pour les D1 et D2, D34 pour les D3 et D4.
- 8) **Si une division 1/2 ou 3/4 à moins de 12 joueuses ou joueurs, les 2 divisions pourront être regroupées.**
- 9) Les organisateurs en accord avec le Juge-arbitre principal, se réservent le droit de modifier les poules et/ou les tableaux, voire le mode d'élimination, si besoin est, et prendre toutes les mesures nécessaires au bon déroulement du tournoi. En particulier, le Comité d'Organisation se réserve le droit de fusionner les tableaux de deux séries si l'un de ceux-ci n'atteignait pas un minimum de 6 joueurs/paires pour un tableau dans une série.
- 10) Le nombre de tableaux par joueur est limité à deux.
- 11) En cas de forfait d'un participant ou d'une paire, le joueur ou la paire pourra être remplacé par les premiers joueurs inscrits sur la liste d'attente (cf. article 13 du règlement des compétitions). Le cas échéant un joueur pourrait participer à trois tableaux pour le bon déroulement du tournoi et ce en accord avec le joueur, le J.A. et l'organisation.
- 12) L'inscription sur plusieurs séries sera possible mais le déplacement entre les deux salles est à la charge des joueurs.
- 13) Le Comité d'Organisation se réserve le droit de limiter les inscriptions dans un ou plusieurs tableaux.
- 14) Les conséquences des erreurs susceptibles d'apparaître dans la composition des tableaux et relevant des feuilles d'inscriptions mal remplies seront supportés par le club en cause
- 15) **Les horaires diffusés avant la compétition le sont à titre indicatif.**
- 16) Tout joueur doit être présent dans la salle une demi-heure avant son premier match. Chaque joueur ayant commencé la compétition pourra ensuite être appelé jusqu'à **une heure** avant l'heure indicative de son prochain match. Tout joueur désirant s'absenter de la compétition devra le **signaler** au Juge-arbitre et à la table de marque.
- 17) **Tout joueur ne répondant pas à l'appel de son nom passé un délai de 3 minutes pourra être disqualifié par le Juge-arbitre et ce, quelque soit le niveau de la compétition.**
- 18) Les volants en plumes seront utilisés dans toutes les séries, à charge égale entre les joueurs en poule et à la charge du perdant pendant les phases finales. Pour les finales ils seront fournis. Le volant officiel (B 900) sera en vente dans chaque salle.
- 19) Tout joueur s'engage à assumer les fonctions de juge de ligne sur demande du Juge-arbitre.
- 20) Les matches sont auto-arbitrés, sauf les finales. Mais certains matches pourront être arbitrés sur autorisation du Juge-arbitre.

- 21) Le temps minimum de repos entre les matches est de **20 minutes**.
- 22) Le temps d'échauffement accordé est de **3 minutes** à partir de l'appel du match.
- 23) Tout volant touchant le plafond, à la structure de celui-ci, à l'éclairage au-dessus du terrain ou à un élément suspendu est compté let au service, faute en cours d'échange.
- 24) Tout joueur devra se faire **pointer dès son arrivée dans la salle chaque jour de compétition**.
- 25) Tout joueur doit se présenter sur le terrain avec un nombre suffisant de volants ainsi qu'avec tous les accessoires nécessaires à son match.
- 26) Pour des raisons d'équités entre les terrains d'une même salle, le coaching permanent est autorisé uniquement si la configuration de la salle le permet. Dans le cas contraire, il sera autorisé uniquement pendant les arrêts de jeu à 11 et entre les sets.
- 27) Seuls auront accès au terrain de jeu : les joueurs disputant un match, leurs entraîneurs ou coaches pendant les périodes où le coaching est autorisé, les organisateurs, les arbitres, les juges de lignes, les juges-arbitres, et le staff médical sur autorisation du JA.
- 28) Le Comité d'Organisation décline toute responsabilité en cas de vol, perte, accident ou autre.
- 29) L'utilisation de substances et de tous moyens destinés au dopage est prohibée. La liste des produits dopants est rendue officielle par le Ministère des Sports. Toute personne utilisant des produits sur cette liste à des fins médicales devra être en mesure de présenter une ordonnance au J.A.